

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 29 minut. soir,	Omnibus.	2 heures 12 minut. soir,	Express.
3 — 45 — —	Express.	11 — 51 — matin,	Omnibus.
3 — 20 — matin,	Express-Poste.	6 — 6 — soir,	Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	9 — 20 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Le *Morning-Chronicle* a reçu la dépêche suivante :
« Berlin, vendredi soir — La date du décret qui ordonne la mobilisation de l'armée remonte au 18.

» Les soldats en congé rejoignent les drapeaux avec beaucoup d'enthousiasme, et partout on voit des préparatifs de guerre.

» Dans les cercles politiques, on croit toujours, comme précédemment, que la médiation des alliés amènera un arrangement.

» On pense à Vienne que bien que le Congrès de Paris ne doive pas discuter la question de Neuchâtel, cependant les représentants des Puissances qui ont signé le protocole de Londres auront une conférence particulière sur cette question.

» On croit que la Prusse et la Suisse auront égard à leur recommandation, bien qu'elle n'ait d'autre caractère que celui d'une médiation.

« Stuttgart, samedi soir. — Dix membres d'un comité constitué de la chambre des Etats ont présenté une adresse au gouvernement tendant à refuser la concentration ou le passage de l'armée prussienne par les Etats du sud de l'Allemagne.

» On achète à Ulm des chevaux pour le compte des officiers suisses.

« Madrid, 24 décembre. — Le marquis de Constanza est chargé du ministère de la guerre.

» Les Jésuites qui se trouvaient à Majorque se transportent à Loyola.

» De nombreux ordres sacrés ont été conférés aux évêques des Provinces.

« Madrid, 25 décembre. — Les personnes compromises dans le club républicain récemment découvert, sont envoyées sur différents points du royaume, sous la surveillance des autorités.

» D'après les lettres de Rome, le Pape aurait manifesté sa satisfaction de la nomination de M. Mon au poste de représentant d'Espagne à la cour de Rome.

» La nouvelle de l'arrivée à Madrid du général

mexicain envoyé par le général Santa-Anna pour demander assistance est fautive.

« Berlin, samedi 27 décembre. — La *Correspondance prussienne* dit qu'il n'est pas vrai que l'armée prussienne ne doive se mettre en marche qu'à la date du 15 février; les troupes, dit la *Correspondance*, se mettront en marche immédiatement après la promulgation du décret de mobilisation, dont l'époque de publication est encore inconnue dans les cercles officiels.

« Madrid, 27 décembre. — Le représentant de la maison Mirès et C^{ie} vient de livrer à la Trésorerie centrale, les 60 millions de réaux correspondant au premier paiement de la négociation des titres du 3 % consolidé de la dette extérieure. — Havas.

FAITS DIVERS.

Nous lisons dans la Revue des sciences du *Journal Encyclopédique des Connaissances humaines*, la lettre suivante sur la maladie des pommes de terre.

« Un champignon, que M. Montagne a nommé *botrytis infestans*, a, depuis une dizaine d'années, causé dans nos campagnes des ravages désastreux pour l'alimentation générale, en s'attachant aux pommes de terre. Ce fléau, venu d'Amérique, a successivement parcouru l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la France et l'Italie; sa marche, d'abord progressive jusqu'en 1848, a rapidement diminué d'intensité, quoique l'année dernière ait été signalée par une nouvelle recrudescence de cette maladie. La façon dont elle attaquait les plantes a longtemps laissé les savants dans l'incertitude de son origine: en effet, dans un champ qui, il y a quelques instants à peine, avait un aspect vert sombre et présentait une végétation vivace, les tiges des tubercules jaunissent tout-à-coup, se flétrissent et tombent, tandis que souvent le champ voisin semble n'éprouver aucune altération; le moindre fossé, la plus petite haie suffisent pour déterminer cette différence d'aspect; c'est que le champignon attaque d'abord la partie foliacée de la plante, puis, par les canaux séveux pénètre dans le tubercule même, dont il détruit la fécule. Pen-

dant quelque temps, on crut qu'il fallait rechercher la cause du fléau dans la dégénérescence de la plante; mais de nouveaux semis de tubercules, importés exprès du Pérou, ne furent pas davantage exemptés des ravages que l'on redoutait, et force fut aux cultivateurs de reconnaître la justesse des observations que M. Montagne avait faites au microscope. C'est surtout vers les mois de juin et de juillet que la maladie sévit avec le plus d'intensité. La Société centrale d'agriculture en a déduit un moyen de préservation qui produit d'excellents résultats en augmentant même la production des pommes de terres: c'est de planter les tubercules en automne et de les recueillir avant que le fléau ne se soit répandu, puis, de faire une nouvelle plantation après cette première récolte. Le champignon, en effet, attaquant d'abord les tiges, n'a aucune action sur celles de la première récolte, qui sont arrachées avant son invasion, et, à ce moment d'ailleurs les tiges de la seconde récolte ne sont pas encore sorties de terre. Il est donc bon, comme on le voit, de cultiver de préférence les pommes de terre hâtives.

L'invasion de la maladie des pommes de terre est venue démontrer qu'il ne fallait pas fonder exclusivement sur une seule plante l'alimentation presque entière d'un peuple; car si en France le fléau n'a occasionné que peu de désastres, en Irlande il a réduit à la famine une population entière. De plus, la fécule, comme il a déjà été dit, peut servir de nourriture au corps, mais non entretenir la vigueur que l'on doit demander aux substances grasses ou azotées, à la viande principalement. — F. Lagarigue.

« Le *Nouvelliste de Rouen* a reçu d'un ami qui revient du Caire, la nouvelle que l'expédition qui devait rechercher les sources du Nil, sous la direction de M. d'Escayrac, venait d'être dissoute. Quelques dissentiments se sont élevés entre les savants et leur chef, M. le comte d'Escayrac, qui a dû se retirer. On supposait que la direction serait confiée par le vice-roi d'Egypte à M. Aubaret, lieutenant de vaisseau, et l'un des aides-de-camp de l'amiral Hamelin.

On sait qu'une division de cette expédition de-

FEUILLETON

LE CHATEAU DE MONTBRUN.

(Suite.)

Ils étaient environ une douzaine, bien montés et bien équipés, la plupart munis d'épées et de lances, car il eût été imprudent, à cette époque, de voyager sans aucun moyen de défense. Vêtus uniformément d'habits courts, tels qu'on les portait alors pour aller à cheval, ils avaient des pourpoints de drap gris dont les manches fendues, retombant sur les flancs, laissaient une partie du bras à découvert. Leurs chausses, très-justes, étaient de même étoffe; leurs pieds étaient enfermés dans des *houseaux*, sorte de chaussure fort en usage alors parmi les voyageurs. Ils avaient sur les épaules des surtouts, appelés *maheutes* ou *mahoites*, qui plus tard furent adoptés spécialement par les gens de guerre: leur tête était protégée contre les ardeurs du soleil par de hauts bonnets de drap. Ainsi accoutrés, ces cavaliers ressemblaient plutôt à des marchands qui ont à craindre d'être pillés, qu'à des routiers disposés à piller les autres. Cependant, à en juger par la manière dont ils dirigeaient leurs chevaux, par leur contenance ferme et assurée, ils pouvaient bien n'être pas d'humeur très-pacifique et très-endurante. Ce soupçon se fût confirmé certainement si, à la distance où l'on était d'eux, l'on avait pu distinguer

leurs figures brunes, martiales, sillonnées de cicatrices.

En tête de cette troupe s'avancait celui qui semblait être le chef; il montait un beau cheval, véritable *fleur de coursier*, comme on disait alors. Ce personnage différait peu de ses compagnons par le costume; il avait même pourpoint, même haut-de-chausses de drap gris. Seulement, au lieu des incommodes mahoites, il portait un manteau de velours, retenu au cou par une agrafe ou *affiche* d'or. Son bonnet doublé d'acier, sans être aussi lourd qu'un casque, pouvait néanmoins, en cas de nécessité, protéger la tête contre un bon coup d'estoc. Quoique de moyenne taille, il paraissait doué d'une vigueur peu commune.

Le baron eut tout le temps d'examiner ces inconnus, et il le fit avec cette attention d'un homme qui connaît l'importance des plus petits détails. Cependant, ne trouvant en eux rien qui dût exciter sa défiance, il releva sa visière, ramena sa lance qu'il avait tenue en arrêt jusqu'à ce moment, et l'appuya sur son étrier d'un air mécontent.

— Mort-Dieu! s'écria-t-il, c'était bien la peine de nous faire quitter ce bon poste sous les chataigniers! ce couard d'écuyer a pris de timides agneaux pour des loups dévorants!... Mes drôles, continua-t-il en s'adressant à ses gens en riant, il faudra vous passer de bataille pour aujourd'hui: ces manants que vous voyez là-bas ne paraissent disposés ni à nous attaquer ni à se défendre

si nous les attaquons... Cependant ils nous ont dérangés, ils paieront leur insolence!

Les vassaux approuvèrent par des signes respectueux la mauvaise pensée de leur seigneur. Il examinait toujours la troupe inconnue.

— Allons! reprit-il comme s'il se parlait à lui-même, les coquins, je crois, nous ont vus et se sont ravisés.... C'eût été trop plaisant s'ils s'étaient jetés eux-mêmes dans nos mains, comme le poisson dans la nasse... Les voilà qui s'arrêtent! Par saint Martial, ils ont peur!

II.

Les étrangers venaient en effet de s'arrêter à quelque distance sur le bord de la route; sans doute ils délibéraient entre eux s'ils devaient avancer, malgré les allures menaçantes des gens de Montbrun. Le troubadour demanda au baron avec un accent d'inquiétude:

— Avez-vous réellement la volonté, Monseigneur, de malmenier ces pauvres voyageurs? — Moi! dit le baron tranquillement, en se méprenant ou feignant de se méprendre sur le sens de cette question, vous me connaissez bien mal, sire de Montagu!... Pouvez-vous me croire capable, moi, Aymeric, seigneur de Montbrun et de Lastours, de me commettre avec des marchands ou des vilains de cette sorte? non, je ne m'abaisserai pas à arracher moi-même la plume à ces oiseaux de passage: c'est l'affaire d'Oswald, mon sénéchal; je me réserve pour des ennemis de plus haut lignage!... Va voir de

vait remonter le Nil jusqu'à Kartoum, qui est le rendez-vous général. Cette petite flottille, commandée par le capitaine Twyford, et dont MM. Pouchet fils, zoologiste, et Clague, photographe, font partie, a franchi la première cataracte du Nil, à l'exception d'un des petits bateaux à vapeur, qui n'a pu la remonter. La flottille a été arrêtée à la seconde cataracte par le manque d'eau et elle devait séjourner jusqu'à ce que le chef de l'expédition, qui suivait la route du désert, en recueillit le personnel à son passage.

CHRONIQUE LOCALE.

L'année qui vient de s'écouler a laissé de son passage des traces assez profondes pour qu'on ne l'ait pas encore oubliée : les fléaux ne s'effacent que lentement de la mémoire des hommes, et ceux de 1856, la cherté des subsistances et les inondations, resteront pour longtemps gravés dans les souvenirs du pays. Inutile donc de retracer un passé désastreux, de rouvrir des plaies encore saignantes ; il sera plus consolant de montrer l'espérance et d'appeler de tout notre cœur, de tous nos vœux, des jours meilleurs pour 1857.

Tous ont eu à souffrir dans les grands désastres qui ont désolé nos contrées ; mais il en est qui ont plus souffert que les autres, et qui souffrent encore davantage, nous voulons parler des ouvriers. Les malheurs publics rendent plus rares les travaux. Par un penchant, presque irrésistible tant il est naturel, les hommes, toujours inquiets de leur sort, commencent par se précautionner, au moyen de réserves économiques, contre les chances défavorables de l'avenir : les bourses se resserrent instinctivement, et les travaux qu'on aurait faits certainement, restent indéfiniment en projet. De la souffrance générale, car tout est lié dans la société. Le travail languit-il ? tout languit, commerce et industrie. Les transactions sont difficiles et les spéculations, — nous entendons parler des spéculations honnêtes, — deviennent impossibles.

Dans l'intérêt général, dans l'intérêt privé même, puisque tout se tient dans la vie, ouvrons nos bourses, ne nous inquiétons pas trop à l'avance, faisons travailler dans les limites de notre fortune. Les bonnes œuvres — et donner du travail à qui n'en a pas est une œuvre par excellence, — les bonnes œuvres enrichissent toujours.

Appliquons-nous à faire le bien autour de nous ; ne portons pas à l'extérieur nos profits, nos économies. S'il nous est donné de faire des emplettes, faisons-les dans notre ville. Les marchands étrangers ne viennent point louer nos magasins, acheter nos menues denrées. Qu'importerait-il qu'on payât un peu plus cher, — ce qui n'est pas ; — ou qu'on eût un peu moins à choisir, — ce qui peut être ? L'important, c'est que nous nous soutenions les uns les autres, grands et petits, riches et pauvres ; et que nous ne portions pas au loin la force de vie qui nous est propre.

Tels sont, entre beaucoup d'autres, les vœux que nous formons cette année pour notre pays. Puisse une entente parfaite réparer les malheurs passés et nous redonner cette activité commerciale et industrielle que les calamités de 1856 nous ont enlevée.

P. GODET.

L'Administration du Collège de Saumur ouvrira la semaine prochaine une souscription, dont le minimum sera fixé à 5 francs, pour les travaux d'embellissement qu'elle a le projet d'exécuter dans la grande cour de l'établissement et dont les dépenses sont évaluées au moins à la somme de 1800 francs.

Réservoir, canaux souterrains, bassins, jets d'eau, jardin anglais, parterres, jeux, plantations, constructions et terrassements, telles sont les améliorations projetées et qui doivent donner à cette vaste et belle cour une apparence pleine de charmes et d'attraits.

Fournir de l'ouvrage à quelques ouvriers pendant la morte saison et porter ainsi assistance par le travail, c'est là déjà pour son entreprise un élément de succès. Puis, d'autre part, l'administration d'un collège qui prospère, ne doit pas craindre de demander, avec l'espoir d'obtenir, ce qu'elle désire pour arriver à ses fins. Elle croit donc trouver dans la sympathie des familles qui l'honorent de leur confiance et dans celle de tous les amis de la jeunesse de cette ville, un concours tout particulier pour l'accomplissement de ses vœux qui ont pour objet constant de rendre attrayant pour nos enfants d'aujourd'hui l'intérieur des collèges, en leurlevant insensiblement tout ce qui leur donnait autrefois l'aspect sombre et attristant d'un lieu de réclusion.

Si, avec le temps, tous les projets se réalisent, les habitants de Saumur pourront se flatter que leur premier établissement d'éducation publique possède non-seulement l'utile, mais encore l'agréable. Ils seront heureux, nous en avons une pleine confiance, de contribuer par leur munificence à une amélioration dont l'intérêt est tout local, au succès de leur collège par l'agrément et le bien-être dont jouira l'intéressante génération qui grandit sous leurs yeux et qui doit avoir à elle ses joies et ses plaisirs.

Son intelligence y gagnera, son cœur aussi.

INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE SERVICE DES POSTES.

Certaines notions sur le service des postes sont généralement trop peu répandues. Ainsi, en ce qui concerne la taxe des imprimés, échantillons, papiers de commerce ou d'affaires, il est de l'intérêt du public de se bien pénétrer de quelques-unes des dispositions de la loi du 25 juin 1856.

La taxe de ces objets est réglée à prix réduits, moyennant affranchissement en numéraire ou en timbres-postes. Leur poids ne doit pas dépasser 3 kilogrammes, et leur dimension 45 centimètres. Ils ne doivent renfermer aucune lettre ou note manuscrite pouvant tenir lieu de correspondance, sous peine d'une amende de 150 à 300 fr., et, en cas de récidive de 300 à 3.000 fr.

Les imprimés sont expédiés sous bandes mobiles couvrant au plus le tiers de la surface. Ils sont de trois classes :

1^o Les journaux politiques ; 2^o les publications périodiques, etc.

3^o Les circulaires, prospectus, catalogues, avis divers et prix-courants, livres, gravures, lithographies, en feuilles, brochés ou reliés, dont la taxe est 1 centime par paquet ou exemplaire isolé de 5

grammes et au-dessous, pour tout l'Empire ; 1 centime en sus par chaque 5 grammes ou fraction de 5 grammes excédant jusqu'à 50 grammes ; de 50 grammes à 100 grammes, 10 centimes, uniformément ; au-dessus de 100 grammes, 1 centime en sus par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes.

Les avis de naissance, de mariage et de décès, les prospectus, catalogues, circulaires, prix-courants et avis divers sont reçus sous forme de lettres ou sous enveloppes ouvertes d'un côté : taxe 5 centimes par exemplaire de 10 grammes et au-dessous, pour l'arrondissement du bureau, et 10 centimes pour le reste de l'Empire, augmentation : 5 centimes ou 10 centimes par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes excédant.

Les cartes de visite sont reçues sous enveloppes non fermées, aux conditions ci-dessus. La même enveloppe peut renfermer deux cartes sans augmentation de prix.

Les échantillons sont affranchis au prix des imprimés de la 3^e classe. Sont reçus comme échantillons tous les objets du poids de 3 kilogrammes et au-dessous, qui ne sont pas de nature à détériorer ou à salir les correspondances. Modes facultatifs d'expédition : bandes mobiles, sacs en toile ou en papier, boîtes, caisses, étuis fermés avec de simples ficelles faciles à dénouer, fioles transparentes assujéties convenablement dans des caisses solides.

Le port des papiers de commerce ou d'affaires est de 50 centimes par paquets de 500 grammes et au-dessous. Au-dessus de 500 grammes, 1 centime en sus par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes.

Lettres chargées. — Les lettres auxquelles le public attache une importance particulière peuvent être chargées. Ces lettres doivent toujours être présentées au bureau de poste et affranchies. L'administration en donne reçu aux déposants et ne les livre que sur reçu aux destinataires. Elles paient, outre la taxe ordinaire, une taxe fixe de 20 centimes.

Les lettres chargées doivent être placées sous enveloppe et cachetées au moins de deux cachets en cire fine, ces cachets doivent être placés de manière à retenir tous les plis de la lettre ; ils doivent tous porter la même empreinte.

Valeurs cotées. — Les valeurs cotées sont des objets précieux de petite dimension qui paient 2 p. 0/0 de la valeur estimée. L'estimation ne peut être inférieure à 30 fr. ni supérieure à 1.000 fr. Elles sont renfermées, en présence des directeurs, dans des boîtes ou étuis ayant au plus dix centimètres de longueur, 8 centimètres de largeur et 5 centimètres d'épaisseur. Poids maximum : 300 grammes.

VILLE DE SAUMUR.

TAXE DE LA VIANDE.

Le Maire de la ville de Saumur, chevalier de la Légion-d'Honneur,

ARRÊTE :

A partir du 28 décembre 1856, le kilogramme de viande de première qualité, en bœuf, veau et mouton, pris ensemble ou séparément, est taxé à un franc quinze centimes (1 fr. 15 c.).

Il est défendu à tous bouchers de vendre au-dessus de ce prix, pareillement de vendre au poids ce

quoi il s'agit, Oswald, continua-t-il en s'adressant au vieil écuyer qui avait le premier annoncé l'approche des voyageurs, et mène-les rondement... Tâte un peu le fond de la bourse de ces rustres... si tu réussis, tu auras double part quand nous serons à Montbrun. — Je vous rendrai bon compte de cette canaille, Monseigneur, dit l'écuyer d'un air de suffisance.

Et, brandissant un épieu au-dessus de sa tête, il se dirigea au galop du côté des voyageurs.

Le sire de Montbrun ne douta pas un instant que son écuyer ne fût capable, à lui seul, d'imposer à une douzaine d'hommes qu'il prenait pour des vilains. Aussi donna-t-il tranquillement aux conducteurs du chariot, l'ordre de se mettre en route ; lui-même devait les rejoindre avec le reste de la troupe, aussitôt qu'il aurait fait payer à ces voyageurs le droit de passage sur les terres de Montbrun. Il resta donc en observation à la même place, avec quelques affidés et avec le troubadour Gérard, inquiet mais non surpris de ce nouvel acte de violence.

Pendant ce temps, Oswald avait rejoint les voyageurs, et, autant qu'on pouvait en juger à cette distance, il échangeait des paroles très-vives avec leur chef. Tout-à-coup l'écuyer, muni d'une bonne dose d'insolence comme son maître, fit faire une courbette à son cheval ; puis levant sa pique, il parut devoir en asséner un coup violent sur la tête de son interlocuteur. Mais au même moment une épée brilla dans les mains de l'homme au

manteau ; le bois de la pique se trouva coupé en deux et l'un des tronçons tomba par terre. Oswald, désarmé, tourna bride aussitôt pour revenir vers les siens ; mais l'étranger profitant de son avantage, le suivait pendant quelques pas, le frappait par derrière du plat de son épée d'un air de mépris. Le pauvre diable d'écuyer perdait la tête, se cramponnait à la selle, assourdi par les coups violents qui retentissaient sur son casque et sur ses épaules. L'on entendit les huées dont l'accablaient les étrangers en le voyant s'enfuir en si piteux équipage.

Le baron lui-même parut se divertir de la mésaventure de l'écuyer.

— Par les oreilles du Pape ! s'écria-t-il, messire Oswald a trouvé à qui parler ! On a bien raison de dire : « Tel qui va chercher de la laine s'en retourne tondue. » Mes agneaux de tont-à-l'heure ont montré les dents, et mal a pris à ce pauvre vassal de chanter trop haut.... Ce manan l'a bravement reçu !... Mais n'importe, continua-t-il en rabaisant sa visière et en mettant sa lance en arrêt, je ne dois pas souffrir qu'on maltraite ainsi mon serviteur... Allons, mes féaux, courons sus à ces pourceaux, et donnons-leur une leçon de politesse... Montbrun ! Montbrun !

Les gens de suite répétèrent ce cri de guerre, et, s'affermissant en selle, ils s'élancèrent sur les pas du baron.

— Pour Dieu ! sire de Montbrun, s'écria le troubadour avec un accent d'angoisse, songez à ce que vous

allez faire ? L'aventure de ce matin ne vous doit-elle pas attirer assez d'embaras ? Allez-vous chercher encore à augmenter le nombre de vos ennemis ?

Cette exclamation ne parut pas avoir frappé l'oreille du baron.

Cependant son impétuosité brutale n'excluait pas une certaine prudence ; tout en galopant, il se prit à réfléchir qu'il pourrait bien se compromettre inutilement dans une affaire où il y aurait peu d'honneur et de profit. Aussi résolut-il d'attaquer seulement à bonne enseigne, après s'être assuré de la qualité et du rang réels de ceux qui étaient devant lui. Il releva donc encore une fois sa lance et fit signe à ses gens de l'imiter.

Il fut alors rejoint par Oswald. Il voulut questionner le malencontreux vassal ; mais celui-ci était tout-à-fait démoralisé par sa mésaventure. Haletant, essoufflé, il prononçait des paroles inintelligibles et sans suite comme si les coups qu'il avait reçus sur la tête eussent dérangé sa cervelle. Force fut donc au maître d'aller s'informer lui-même de ce qu'il désirait savoir.

Les inconnus n'avaient fait aucun mouvement rétrograde ; disposés sur un rang avec une précision toute militaire, ils présentaient le front aux assaillants, dans une immobilité complète. A vingt pas en avant était posté le cavalier au manteau, seul, et la pointe de son épée abaissée vers la terre, comme pour indiquer son intention de parlementer.

qui s'appelle *rejoûte*, qui ne doit être vendu qu'au lot et à prix débattu.

MM. les commissaires et agents de police sont chargés de l'exécution du présent.

Fait à l'Hôtel de la Mairie de Saumur, le 28 décembre 1866.

Le Maire, député au Corps-Législatif,
LOUVET.

AVIS ADMINISTRATIF.

L'Administration municipale n'ayant pas de renseignements certains pour former la taxe de la viande, a renoncé, depuis quelques années, à établir une taxe spéciale pour la ville de Saumur; elle s'est bornée, jusqu'à ce jour, à suivre la taxe de la ville d'Angers. Elle vient de décider qu'à partir d'aujourd'hui elle suivrait la moyenne des trois taxes des villes d'Angers, Chemillé et Chollet, comme présentant une base plus conforme à la vérité. La moyenne de ces trois taxes porte présentement le prix de la viande à 1 fr. 15 cent. le kilogramme.

A cette occasion, le Maire rappelle à ses administrés que la taxe ci-dessus n'est autre chose qu'un maximum de prix fixé pour la viande de première qualité. Il est toujours permis de vendre et d'acheter au-dessous de la taxe et à prix débattu, sauf la surveillance de la police pour la salubrité de la viande.

En vue de faciliter la libre concurrence dans notre ville, faculté est accordée à tous bouchers forains d'apporter chaque jour leur viande sur le marché de Saumur; le transit est accordé en outre, par l'octroi, à ces bouchers forains, de manière qu'ils ne paient l'entrée que sur la viande qu'ils auront vendue, et qu'ils puissent réexporter, franchises de droits, les viandes dont ils n'auront pas trouvé le débit sur notre marché.

Hôtel de Ville de Saumur, le 28 décembre 1866.

Le Maire, député au Corps-Législatif,
LOUVET.

AVIS ADMINISTRATIF.

ÉTABLISSEMENT D'UNE MACHINE A VAPEUR Enquête.

Le Maire de la ville de Saumur, chevalier de la Légion d'Honneur,

Donne avis que, conformément à l'article 7 de l'ordonnance royale du 22 mai 1843, il est ouvert à la Mairie de Saumur, une enquête de commodo et incommodo sur une demande formée par MM. De-launay frères, négociants, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'installer une machine à vapeur et sa chaudière dans leurs ateliers, situés quai de Limoges, à Saumur.

Le dossier de cette affaire est déposé au secrétariat de la Mairie, où seront reçus, pendant 10 jours à compter d'aujourd'hui (dimanches et fêtes exceptés), les dires et observations qui pourraient être présentés sur le projet en question.

Hôtel de Ville de Saumur, le 30 décembre 1866.

Le Maire de Saumur, député au Corps-Législatif,
LOUVET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

« Trieste, 28 décembre 1866. — Des nouvelles de

Bombay, du 5, annoncent que la réserve de l'armée britannique destinée à opérer dans le golfe Persique, est organisée. 8,000 hommes marchent vers le Caboul. »

« Les dépêches de Hong-Kong vont jusqu'au 13 novembre. Elles apprennent que les autorités chinoises du parti des impériaux, ayant arrêté douze Chinois de Canton, réfugiés à bord d'un navire anglais, et ayant refusé toute réparation, l'amiral Seymour a bombardé Canton ainsi que tous les édifices appartenant au gouvernement. Les forts de Bogoun ont été pris par les forces britanniques et démolis en partie.

« Presque toute la flotte chinoise a été détruite. Le bruit courait à Hong-Kong, que l'Angleterre, la France et les Etats-Unis étaient à la veille d'envoyer une mission à Peking. »

« Marseille, 28 décembre. — Des nouvelles de Constantinople, en date du 18, annoncent que Ferouk-Khan a envoyé des dépêches à Téhéran, dans lesquelles il déclare que les négociations avec lord Redcliffe sont rompues. Il devait s'embarquer du 20 au 22, sur le *Roland*, pour se rendre en France. — Havas.

CARTE DES ENVIRONS DE SAUMUR.

M. Louis Raimbault, vétérinaire à Saumur, a consacré les loisirs que lui laisse l'exercice de sa profession à dresser une Carte routière, géométrique et historique des environs de Saumur.

Cette carte établie à l'échelle de 1/60000 comprendra les trois cantons de Saumur, et une partie de ceux de Longué, Gennes, Doué et Montreuil-Bellay, soit une quarantaine de communes. Les villes, bourgs, villages, hameaux, châteaux, fermes, moulins, etc. : les dolmens ou pierres couvertes, les fours à chaux, les carrières de tuffeaux, les croix des carrefours, etc. ; les rivières, les ruisseaux, le chemin de fer, les grandes routes, les chemins vicinaux, tous les chemins communaux, et jusqu'aux sentiers ainsi que les bois, en un mot, à peu près toutes les choses susceptibles de figurer sur une carte, seront indiquées avec exactitude.

Un plan de la ville de Saumur et de celles de Longué, Gennes, Montsoreau et Fontevrault, à l'échelle de 1/10,000 sera ménagé dans les coins de cette carte. En marge on trouvera une notice historique et statistique sur les villes, bourgs, villages et châteaux.

La carte des environs de Saumur aura 90 centimètres de largeur sur 62 de hauteur; elle se vendra 4 fr.

On peut souscrire dès à présent chez l'auteur, rue Beaurepaire, n° 5.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 18 au 24 décembre.

La place est livrée, depuis huit jours et plus, aux tiraillements qui résultent de la lutte incessante que se livrent, dans le champ-clos de la Bourse, les grandes influences financières.

Dans cette situation, elle ne peut guère avancer ni reculer, et s'immobilise dans un cercle d'oscillation qui va se rétrécissant à mesure que le mois s'avance et que la liquidation approche.

On doit s'estimer déjà très-heureux que ces agitations continuelles ne portent pas un coup plus funeste à la fermeté du marché, et n'empêchent pas les tendances à la hausse de faire des progrès sérieux dans la masse des capitalistes et des spéculateurs.

En somme, la Bourse est encore au même point où nous l'avons laissée la semaine dernière. Les événements

qui se sont passés depuis lors, tels que la réduction de l'escompte à Londres, et la prolongation de 75 jours des échéances des escomptes, ne peuvent que favoriser une reprise. Les besoins d'argent de la fin de l'année la retardent un peu sans doute, mais pour rendre sa manifestation plus sûre. Il est même probable, à moins de circonstances tout à fait imprévues, que la liquidation de la rente se fera dans les cours actuels.

Il en sera de même des chemins. Les variations qu'ils éprouvent chaque jour sont peu importantes, et leur assignent une bonne position. Les cours actuels sont des cours solides, également éloignés des exagérations de la hausse et des entrainements de la baisse. Ce sont des cours de placement, et ce qui le prouve, c'est que les acheteurs se présentent en masse, dès qu'une réaction légère se produit.

La spéculation s'est surtout exercée cette semaine sur le Lyon, auquel ses recettes assurent une grande faveur, et sur le Grand-Central, qui sert toujours de texte à des bruits de fusion, tous prématurés jusqu'ici.

On a détaché, le 20 courant, un coupon de 40 francs sur les actions anciennes et nouvelles du Midi. On a détaché également 25 francs d'intérêt sur le Crédit mobilier qui, à cette occasion, a éprouvé une baisse considérable.

Les valeurs industrielles sont fermes. La Caisse générale des chemins de fer est recherchée à 325; la Caisse centrale de l'industrie est ferme à 160; la Compagnie franco-américaine à 475; l'Union des gaz, après être tombée à 200, s'est relevée vivement à 250 et 260. On commence à s'occuper vivement des actions de la Verrière.

Parmi les nouvelles actions en cours d'émission, on place toujours au premier rang la Compagnie des chemins de fer de Nassau, dont les actions se soucient avec empressement chez MM. Stokes et C^o.

La Compagnie marbrière du Maine, qui se recommande autant par l'honorabilité de ses fondateurs que par les chances importantes de bénéfices qu'elle offre à ses actionnaires, obtient aussi un très-beau succès dans le public.

Les Huiles-Gaz sont recherchées sur la place de Lyon, en dehors du parquet, à 5 et 10 fr. de prime, et la Compagnie métallurgique des Trois-Bassins se négocie aussi en dehors du Parquet à des cours avantageux.

J. PARADIS.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

Marché de Saumur du 27 Décembre.

Froment (hec. de 77 k.) 27 05	Graine de luzerne	70 —
2 ^e qualité, de 74 k.	— de colza	—
Seigle	— de lin	27 —
Orge	Amandes en coques	—
Avoine (entrée)	(l'hectolitre)	—
Fèves	cassées (50 k)	120 —
Pois blancs	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges	compris le fût,	—
— verts	1 ^{er} choix 1856.	150 —
Cire jaune (50 kil)	2 ^e —	120 —
Huile de noix ordin.	3 ^e —	100 —
— de chenevis	de Chinon	100 —
— de lin	de Bourgueil	150 —
Paille hors barrière.	Vin blanc des Cot.,	—
Foin 1855. id	1 ^{re} qualité 1856	150 —
Luzerne	2 ^e —	90 —
Graine de trèfle	3 ^e —	65 —

BOURSE DU 27 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 66 80.
4 1/2 p. 0/0 hausse 33 cent. — Fermé à 91 90.

BOURSE DU 29 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 66 60.
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 92.

Montbrun n'eût voulu se laisser vaincre par personne dans cette espèce d'insouciance du danger, la principale, sinon l'unique qualité des chevaliers de ce temps. D'ailleurs, les voyageurs, quoiqu'ils fussent mal à mévis, n'en faisaient pas moins bonne contenance; il devait être d'autant plus prudent, que ses gens, intrépides derrière les créneaux d'une forteresse, n'avaient pas la même assurance en rase campagne. Il leur donna donc l'ordre de s'arrêter à l'endroit où ils étaient. Il s'avança seul à son tour vers l'étranger, qui l'attendait fièrement au milieu du chemin.

En approchant, il examinait avec intérêt le personnage que nous avons désigné jusqu'ici sous le nom de cavalier au manteau. C'était un homme de cinquante-deux ans environ; mais sa constitution vigoureuse n'avait encore reçu aucune atteinte de l'âge. Il avait les épaules larges, les membres gros et charnus. Sa tête était en forme, son nez était écrasé; l'ensemble de ses traits était presque repoussant. Son visage, naturellement basané, avait reçu une teinte plus foncée encore de l'habitude d'affronter le soleil et toutes les intempéries des saisons; l'expression en était dure et menaçante. Ses yeux petits, noirs, semblaient lancer des éclairs sous leurs épais sourcils. Une vive impatience peinte en ce moment sur sa physionomie, lui donnait un aspect farouche.

L'inconnu, de son côté, regardait avec attention le baron de Montbrun; mais cet examen ne pouvait être ni

aussi décisif ni aussi long que celui dont il était lui-même l'objet; en effet, le chevalier était entièrement caché par son armure; c'était à peine si l'on pouvait voir la couleur de ses yeux à travers les ouvertures de sa visière. Dès qu'on fut à portée de la voix, l'inconnu cria d'une voix rauque et forte, en se servant de la langue d'oïl, alors usitée à la cour de France:

— De par saint Yves, que signifie ceci, Messire? Est-ce bien fait d'arrêter ainsi les voyageurs sur les grands chemins, et leur débiter un tas de vilénies, à l'exemple de ce méchant écuyer?

Montbrun, comme la plupart des seigneurs terriers, ne comprenait que la langue en usage sur ses domaines. En toute occasion il manifestait un profond mépris pour les autres idiomes employés dans les diverses provinces de la France.

— Qui diable avons-nous ici? s'écria-t-il à son tour en langue provençale ou limousine, cap de saint Martial! d'où nous vient ce langage-pelue de francimantiseur?

Sans doute, le cavalier inconnu comprit très-bien ces expressions de mépris dont se servaient alors les peuples de la langue d'oc pour caractériser la langue d'oïl. Une vive rougeur se montra sur son visage; il serra convulsivement la poignée de son épée; mais il se contenta et il reprit en employant cette fois le plus pur provençal:

— Je vous demande, Messire, si vous êtes le maître de ce grossier varlet qui, tout-à-l'heure est venu avec

paroles insultantes nous demander un droit de péage sur la voie publique, et m'a obligé de le châtier de ma propre main? — Il m'appartient, en effet, répondit le baron en goguenardant; mais à votre tour, l'ami, me direz-vous.... — Si cela est, interrompit brusquement l'étranger, je vous défie en combat singulier... je vous prouverai, au péril de mon corps, et à armes courtoises, que votre vassal est un chien et fils de chien.... Aussi l'ai-je châtié comme il le mérite!

La singularité de ce défi ne fut pas ce qui frappa le plus le baron de Montbrun. A cette époque, il était assez ordinaire de demander compte à un seigneur des fautes de ses vassaux; mais il s'étonna surtout qu'une provocation lui eût été adressée par un homme dont le costume annonçait un roturier et un marchand paisible.

— C'est fort bien dit, compagnon, reprit-il avec un reste d'ironie, mais avant de décider si je dois ou non accepter votre défi, je désire savoir qui vous êtes... Le baron de Montbrun, seigneur de Lastours et autres lieux, ne peut rompre une lance avec le premier venu. — J'ai, comme vous, le droit de porter une chaîne et des éperons d'or, répliqua le cavalier avec une arrogance à peine dissimulée; je suis de sang noble et chevalier.

(La suite au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

ON DEMANDE A EMPRUNTER
 Une somme de 15,000 francs,
 A 5 % d'intérêt par an,
 Avec hypothèque sur des biens va-
 lant 60,000 francs, libres de toute
 hypothèque.
 S'adresser à M. SIMON, huissier à
 Saumur. (764)

A VENDRE
 POUR CAUSE DE DÉPART,
 UNE VOITURE AMÉRICAINE
 Et deux harnais.
 S'adresser à M^e MAUBERT, huissier
 à Saumur. (765)

A VENDRE
 PEUPLIERS et FRESNES
 En pépinière,
 ARBUSTES et FLEURS.
 S'adresser au sieur PERAY, jardinier-
 fleuriste, rue de la Chouetterie, 26,
 qui se charge de tous travaux de jar-
 dinage. (766)

A LOUER
 Pour la Toussaint 1857.
 Une MAISON, sise à Neuillé, ac-
 tuellement occupée par M. le Curé.
 S'adresser à M. GIRARD, de Saint-
 Vincent, commune de Dampierre.

A VENDRE de très-beaux PLANTS
DE CHATAIGNIER,
 A cinquante centimes, la pièce.
 S'adresser à M. CADIEU, rue d'Or-
 léans, à Saumur. (714)

A VENDRE
 Un très-bon et très-beau
 BILLARD, DANS LE NOUVEAU GENRE.
 S'adresser à M. MARTIN-LEMOINE,
 rue Royale, sur les Ponts. (619)

COLLE LIQUIDE. Cette colle s'em-
 ploie à froid. On
 peut s'en servir pour papier, carton,
 bois, porcelaine, marbre, verre, cuir,
 etc. Prix du flacon, 50 c.
 Dépôt chez M. DAMICOURT, ph. à
 Saumur, M. HERBERT, ph. à Angers.

POMMADE DES CHATELAINES
 OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.
 Cette pommade est composée de
 plantes hygiéniques à base tonique. Dé-
 couvert dans un manuscrit par CHAL-
 MIN, ce remède infailible était em-
 ployé par nos belles châtelaines du
 moyen-âge, pour conserver, jusqu'à
 l'âge le plus avancé, leurs cheveux
 d'une beauté remarquable. — Ce pro-
 duit active avec vigueur la crue des
 cheveux, leur donne du brillant, de la
 souplesse; et les empêche de blanchir
 en s'en servant journellement.
 Composée par CHALMIN, à Rouen,
 rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Sau-
 mur, chez M. Eugène Pissot, et chez
 M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean.
 — PRIX DU POT : 5 FR. (286)

HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N^o 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON : 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux pro-
 duits du même genre et très-recherché par son parfum sa-
 nitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIEN-
 TAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt
 à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)

LA MERCURIALE DES HALLES ET MARCHÉS

JOURNAL COMMERCIAL-AGRICOLE,

PUBLIE 24 HEURES AVANT tous les journaux agricoles de Paris les Cours de
 toutes les Céréales, Denrées et Marchandises.

La MERCURIALE reçoit par la voie télégraphique électrique et publie dans
 ses numéros, qui sont distribués dans les départements le dimanche matin, les
 Cours des Marchés d'Orléans, Amiens, Chartres, Melun, Dijon, Pontoise,
 Saint-Quentin, Saumur, Arras, Montereau, Lyon, Nantes, Troyes, Marseille,
 Toulouse, Bordeaux, Laval, Noyon, Blois, Rennes, Reims, Metz, Nancy,
 etc.; etc.; les mardis et samedis, le cours du marché de Londres des lundis
 et vendredis; et, le jeudi matin, les Cours des marchés de Lille et de Mar-
 seille.

PRIX DE L'ABONNEMENT.		TROIS MOIS.			SIX MOIS.			UN AN.							
		1 ^o Edition, 6 numéros par semaine.	40 »	18 »	32 »	2 ^o Edition, 5 — — —	7 »	12 »	22 »	3 ^o Edition, 2 — — —	»	10 »	18 »	4 ^o Edition, 1 — — —	»

On s'abonne à Paris, rue du Coq-Héron, 5.

Le Journal est adressé gratuitement à l'essai à toutes les personnes qui en
 feront la demande par lettres affranchies. (b55)

En vente chez MM. GAULTIER et JAVAUD, libraires.

**LES RESTES
 DE SAINT AUGUSTIN**

RAPPORTÉS A HIPHONE,

Pièce qui a remporté le prix de poésie décerné par l'Académie française
 dans sa séance publique annuelle du 28 août 1856.

Prix : 1 fr. Par JULIEN DALLIERE. Prix : 1 fr.

ÉTRENNES COMIQUES

PETIT JOURNAL POUR RIRE.

Sous le titre d'ÉTRENNES COMIQUES paraît un très-char-
 mant volume de sujets plaisants, caricatures grotesques, scènes
 amusantes, etc. C'est le premier semestre du *Petit Journal pour*
rire, qui forme de très-jolies étrennes pour des enfants, des
 jeunes gens et même pour des vieillards, car la plaisanterie des
 collaborateurs de M. Philipon couvre toujours une pensée sé-
 rieuse et honnête. — Prix du volume broché : 2 francs 75 cen-
 times; par la poste : 4 francs.

Au bureau du *Petit Journal pour rire*, rue Bergère, 20, à Paris.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE ILLUSTRÉ

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

DES CONNAISSANCES HUMAINES

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS, D'ARTISTES, D'HOMMES DE LETTRES, ET C.
 paraissant tous les Jedis depuis le 28 février.

SOUS LA DIRECTION DE B. LUNEL,

Membre de l'Académie Impériale des Sciences de Caen, etc.

L'ouvrage formera SIX VOLUMES, très-grand in-8^o à deux colonnes, contenant la matière de plus de soixante
 volumes in-8^o. Il contient, en outre, chaque semaine, une *Revue des Sciences*.

PARIS,

6 fr. par an.

ON S'ABONNE

A LA LIBRAIRIE HISTORIQUE ILLUSTRÉE,
 22, rue Neuve-Saint-Augustin;
 Dans les départements, chez tous les Libraires.

DÉPARTEMENTS,

8 francs par an
 (Franco par la poste).

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
 En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,

ARTICLES
 Utiles et de Fantaisie
 LIVRES ET OBJETS DE PIÉTÉ.

ÉTRENNES

PAPETERIE
 Riches Illustrations
 ALBUMS DE SALONS

Librairie de J. GODFREY, Grand' rue.

Modicité dans les prix. — Cette Librairie offre un cadeau à tous ses acheteurs.